



● MODE D'EMPLOI Élection présidentielle

p.2

Quel est le rôle du président de la République ? Comment est-il élu ?



● CAMPAGNE Séduire les électeurs

p. 3

Quels sont les thèmes de la campagne électorale ? Quelles idées proposent les candidats ?



● HISTOIRE Rois et présidents

p. 4

La France a longtemps été dirigée par des rois. Des présidents sont rentrés dans l'histoire.

Les Français choisissent leur nouveau président

Qui occupera le palais de l'Élysée (maison officielle du président de la France) pour les 5 prochaines années ?

Le 22 avril prochain, les Français vont voter pour choisir leur nouveau président (ou présidente). Le nouveau chef de l'État s'installera, normalement pour 5 ans, à l'Élysée (bâtiment où travaille le président français à Paris). Les électeurs (ceux qui votent) ont le choix entre 10 candidats : 3 femmes et 7 hommes. Il faudra sans doute un second tour (second vote) pour les départager. Celui-ci aura lieu le 6 mai. Parmi les candidats figure Nicolas Sarkozy, l'actuel président de la République française, élu en 2007. Les Français vont-ils lui faire confiance une nouvelle fois ? Ce n'est pas sûr. Il est critiqué sur la manière dont il gère la crise économique (période où moins de richesses sont produites) ou dont il s'occupe de faire baisser la criminalité (ensemble des actes com-

mis non autorisés par la loi). La réforme (changement) des retraites (pensions) qu'il a mise en place ne plaît pas non plus à tout le monde.

● Un président de pouvoir

Le président de la République est le chef de l'État français. Chez nous en Belgique, c'est le roi Albert II qui joue ce rôle. Mais la comparaison s'arrête là. On dit souvent que notre roi règne mais ne gouverne pas. Il nomme les ministres, signe les lois, commande l'armée... mais c'est toujours un ministre qui est responsable. Notre roi représente la Belgique à l'étranger et il a essentiellement un pouvoir d'influence.

Le président de la République française représente aussi son pays à l'étranger mais il a beaucoup plus de pouvoirs au sein de son pays que notre roi. De nombreuses décisions reposent sur le président. Il a par exemple le droit de dissoudre (renvoyer) l'Assemblée nationale (groupe des députés qui votent les lois). Le JDE vous donne quelques clés pour mieux comprendre ce qu'il se passe chez nos voisins.



Reporters/Abaca/AR Ammar

Voici le bureau du président à l'Élysée. Il s'appelle le salon doré. Qui va l'occuper les 5 prochaines années ? Près de 1 000 personnes travaillent chaque jour à l'Élysée.

La France : carte d'identité

La France est souvent appelée « l'Hexagone » à cause de sa forme à 6 côtés. Le nom « France » vient du peuple des Francs (un peuple germanique venu de l'est de l'Europe) qui est entré en Gaule en 430. La Gaule était le nom du territoire situé entre les Pyrénées, les Alpes et le Rhin (fleuve allemand) qui comprenait notamment la France actuelle. Le premier roi de France était d'ailleurs un Franc du nom de Clovis.

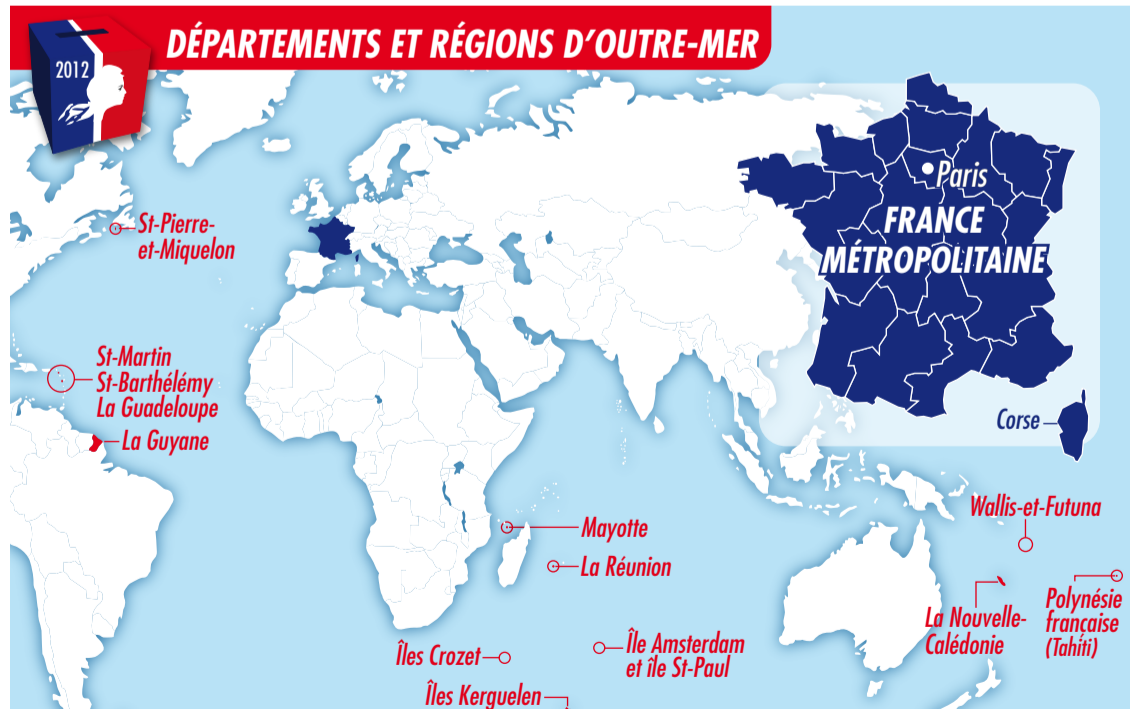
La France (qui comprend aussi l'île de Corse dans la mer Méditerranée) est située à l'ouest de l'Europe mais pas seulement. Des territoires situés en dehors du continent européen sont aussi français. On les appelle **territoires d'outre-mer** (voir en rouge sur la carte). Ce sont d'anciennes colonies (pays occupés par un autre qui en tire profit) restées françaises. La France d'Europe est appelée **France métropolitaine**. Certains territoires d'outre-mer sont considérés comme des départe-

tements (provinces) français. Cela signifie qu'ils suivent les mêmes règles que les départements de la France métropolitaine. C'est le cas de la Guadeloupe, la Réunion, la Martinique et Mayotte. D'autres territoires d'outre-mer sont beaucoup plus indépendants (ils prennent des décisions par eux-mêmes). La Nouvelle-Calédonie ou la Polynésie française (groupe d'îles situées dans l'océan Pacifique, dont la plus connue est Tahiti) sont dans ce cas.

La **capitale** de la France est **Paris**, sa langue officielle est bien sûr le **français** et sa monnaie est l'**euro**.

● Quelques chiffres

La **superficie totale** de la France (France métropolitaine + outre-mer) est de **675 417 km²**. La France métropolitaine (située en Europe) s'étend sur 551 500 km² (plus de 18 fois plus vaste que la Belgique). La France compte un peu plus de **65 millions d'habitants**. Parmi eux, 1, 890 million habitent en



France d'outre-mer. La France se classe parmi les pays qui accueillent chaque année le plus

d'étrangers au monde. En 2008, le pays accueillait 5,3 millions d'immigrés (en France, un immigré est

une personne née de parents étrangers hors du territoire français).

Élection présidentielle



Devenir président : un long chemin

Comment devient-on le président des Français ? Quel est son rôle ?

Les Français n'ont pas de roi comme les Belges, ils ont un président. Lorsqu'un pays a un roi, on parle de monarchie. Dans le cas de la France, on parle de république. À l'heure actuelle, et jusqu'au résultat final des élections, Nicolas Sarkozy est le président de la République française. Être président, cela veut dire qu'il est le chef de l'État, qu'il le dirige. Tous les 5 ans, les Français âgés d'au moins 18 ans peuvent voter pour choisir un président.

● Qui peut être candidat ?

Pour devenir président, il y a un certain nombre de conditions. Tout d'abord il faut avoir au moins 23 ans. Ensuite, il faut avoir la nationalité française (être français). La personne qui veut être sur la liste des candidats doit réunir au moins 500 signatures (lettres de soutien, de parrainages) d'élus de 30 départements différents. De plus, un même département ne peut pas donner plus de 50 signatures. Les élus peuvent être des maires (bourgmestres), des députés, etc.

Pour devenir candidat aux élections, il faut aussi remettre une déclaration de situation patrimoniale (du patrimoine, de l'ensemble des biens que l'on possède). Enfin, chaque candidat doit avoir tous ses droits civiques. Cela veut dire qu'il ne doit pas avoir été condamné par un juge pour un délit (acte puni



Associated Press/Reporters/C. Ena

Devenir le président des Français et occuper le palais de l'Élysée n'est pas facile.

par la loi). Cette année donc, 10 candidats ont pu réunir toutes ces conditions à temps. Ils avaient en effet jusqu'au 16 mars à minuit pour le faire.

Le 22 avril prochain, les Français pourront aller voter pour élire leur futur président de la République. Ils devront donc choisir parmi les 10 candidats. Un second tour est en général nécessaire pour les départager. Il aura lieu le 6 mai (voir ci-dessous pour plus de détails). Certains candidats savent dès le départ qu'ils n'ont aucune chance d'être élus mais ils se présentent quand même. C'est l'occasion de se faire connaître et de présenter leurs idées.

● Quel rôle ?

Le président de la République

française, même s'il a le dernier mot, n'est pas le seul à décider et à diriger le pays. Son rôle est de veiller au bon fonctionnement de l'État et au respect de la Constitution (le texte officiel qui dit comment un pays doit fonctionner et être gouverné). Pour cela, le président dispose de pas mal de pouvoirs.

● Quels pouvoirs ?

1. Il nomme le Premier ministre (qui dirige le gouvernement composé des ministres).
2. Il dirige le conseil des ministres. Tous les mercredis, le président, le Premier ministre et les ministres se réunissent à l'Élysée pour discuter des projets et des problèmes à régler.
3. Il est le chef des armées.
4. Il peut décider de dissoudre (renvoyer) l'Assemblée nationale.

Des élections législatives (pour élire les députés) sont alors organisées.

5. En cas de grave problème, crise ou menace contre la France (guerre, attentat...), le président peut prendre tous les pouvoirs et décider seul sans que les ministres ou l'Assemblée nationale aient leur mot à dire.

6. Il peut gracier des prisonniers (décider de les faire libérer).

7. Il peut organiser un référendum (un vote où on demande à la population de répondre à une question).

8. Le président représente la France à l'étranger. Il dirige la politique étrangère, signe les traités (accords internationaux), reçoit les chefs d'État étrangers.

QUI VOTE ?

■ En France, le vote n'est pas obligatoire comme chez nous. Les gens peuvent choisir de ne pas aller voter.

■ Pour avoir le droit de voter aux élections présidentielles, les électeurs doivent avoir au moins 18 ans, être de nationalité française, ne pas être privés de leurs droits civils ou politiques et être inscrits sur les listes électorales. Les inscrits reçoivent une carte électorale (d'électeur).

■ Le 10 juin 2012, les Français votent à nouveau. Ce sera le premier tour des élections législatives. Ils voteront pour élire les membres de l'Assemblée nationale (le Parlement, là où l'on fait les lois). Le 17 juin, ce sera le second tour des élections législatives. Les députés sont élus pour 5 ans. Après ces élections, le nouveau président de la République doit nommer un nouveau Premier ministre. Une nouvelle équipe de ministres sera aussi constituée.

LE VOTE EN PRATIQUE

■ Ceux qui désirent participer aux élections en France se rendent le jour du vote dans le bureau de vote inscrit sur leur carte électorale. Il se situe souvent dans une mairie (maison communale) ou une école. Des personnes sont présentes dans ce bureau pour organiser le vote.

■ À leur arrivée, les électeurs présentent leur carte électorale. Ils prennent une enveloppe et les bulletins de vote (feuilles qui servent à exprimer leur choix) mis à leur disposition. Il y a un bulletin par candidat. Les électeurs ont intérêt à prendre plusieurs bulletins pour garder leur choix secret.

■ Les électeurs se rendent ensuite dans un isoiloir (cabine fermée) pour voter. Ils votent en mettant le bulletin du candidat de leur choix dans l'enveloppe. L'isoiloir garantit le secret du vote.



■ Lorsqu'ils sortent de la cabine, les électeurs se présentent devant l'urne (boîte fermée munie d'une fente). Les personnes qui organisent le vote vérifient leur identité. Ils s'assurent que chaque électeur n'a qu'une seule enveloppe. Une fois ces vérifications terminées, les électeurs peuvent glisser leur enveloppe dans l'urne. Ils signent la liste des électeurs et récupèrent leur carte électorale où les personnes du bureau ont mis un tampon (un cachet) qui prouve qu'ils ont voté.



L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2012 : MODE D'EMPLOI

L'élection d'un nouveau président de la République française se déroule généralement en deux tours (deux fois).

Premier tour : le 22 avril 2012

Les électeurs votent pour 1 des 10 candidats retenus cette année.

 UMP Nicolas Sarkozy 57 ans	 Front national Marine Le Pen 43 ans	 Mouvement Démocrate François Bayrou 60 ans	 Debout la République Nicolas Dupont-Aignan 51 ans	 Solidarité et Progrès Jacques Cheminade 70 ans
 PS François Hollande 57 ans	 Europe Ecologie Eva Joly 68 ans	 Front de gauche Jean-Luc Mélenchon 60 ans	 Lutte ouvrière Nathalie Arthaud 42 ans	 Nouveau parti anticapitaliste Philippe Poutou 45 ans



Si un candidat obtient la majorité absolue (la moitié des voix ou votes + 1) au premier tour, il est élu président de la France. Sinon, un second tour est organisé 2 semaines plus tard.

Second tour : le 6 mai 2012

Les électeurs ont le choix entre les deux candidats qui ont eu le plus de voix au premier tour. Le candidat qui obtient la majorité des votes est élu président de la France pour 5 ans.



Candidats en campagne

Durant la campagne électorale, les candidats à l'élection présidentielle expliquent comment ils vont améliorer la vie des Français s'ils sont élus.

Les semaines qui précèdent les élections ne sont pas de tout repos pour les candidats car ils sont en « campagne ». Cela ne signifie pas qu'ils se reposent au grand air, non, non... La campagne électorale est la période au cours de laquelle les candidats expliquent leurs idées et font leur publicité pour séduire les électeurs.

● Télévisions, radios, meetings

On voit des grandes affiches avec la tête des candidats un peu partout dans les rues. Ils passent à la télé, à la radio, expliquent leurs idées dans les journaux, participent à des débats (discussions). La campagne

électorale officielle débute environ 1 mois avant les élections. Durant cette période, les chaînes de télé et de radio sont obligées d'accorder le même temps de parole à chacun des 10 candidats. Autrement dit, si Nicolas Sarkozy parle une minute dans une émission sur une chaîne de télé, cette chaîne doit accorder une minute d'antenne aux 9 autres candidats. Cette règle est très compliquée à appliquer.

Les candidats ne se contentent pas d'apparaître dans les médias (radios, télévisions, journaux...) durant la campagne. Ils rencontrent aussi les électeurs en direct lors des meetings (réunions publiques) qu'ils organisent à travers la France.

Au cours de la campagne, les candidats réagissent aux idées des autres. C'est parfois drôle, parfois agressif (violent). Il se crée ainsi une sorte de débat entre les différents candidats



Durant la campagne électorale, de grandes affiches avec la tête des candidats apparaissent un peu partout.

Qu'est-ce qui inquiète les Français ?

Quels sont les thèmes (sujets) forts de la campagne présidentielle ?



Chaque candidat présente ses solutions pour résoudre les problèmes des Français. Ici, François Hollande durant un meeting.

La campagne pour les élections présidentielles 2012 est fortement marquée par les tragiques événements qui se sont produits en mars dans la région de Toulouse (sud-ouest de la France). Mohamed Merah, qui a déclaré être membre du réseau terroriste al-Qaïda, a tué 7 personnes en 8 jours (3 militaires, un professeur de religion juive et 3 enfants juifs) dans cette région. Merah a été tué lors de l'intervention de la police venue l'arrêter chez lui. Ce drame a provoqué beaucoup d'émotion parmi la population française. Les gens se posent beaucoup de questions. Ils se demandent notamment si l'État français est capable d'assurer la sécurité de la population face à la violence, au terrorisme. Après ce drame, la lutte contre l'insécurité est devenue un des thèmes forts de la campagne électorale.

● La crise économique

Autre sujet important de la campagne électorale : la crise économique qui frappe le monde et aussi la France depuis 2008. Les Français vivent de moins en

moins bien. Leur pouvoir d'achat (la quantité de choses qu'ils peuvent acheter avec leur salaire) diminue. Le chômage augmente : près de 10 % de la population active (en âge de travailler) est sans emploi. La lutte contre la pauvreté qui s'étend est une priorité pour la population française. Chaque candidat a ses propres solutions.

● L'enseignement

La population française se préoccupe aussi de son enseignement qui se dégrade (diminue). Beaucoup de postes (places) de professeurs ont été supprimés ces dernières années. Les écoles commencent à manquer d'enseignants. Or, un enseignement de qualité est essentiel pour les jeunes qui veulent décrocher un diplôme et un emploi.

Durant la campagne électorale, chaque candidat présente son programme : il dit ce qu'il fera s'il est élu. Chacun présente ses idées pour résoudre les problèmes de la France, améliorer la vie des gens. Quel candidat arrivera à convaincre le plus d'électeurs ? Réponse le 6 mai.

Élection présidentielle



GAUCHE OU DROITE ?

■ En France (mais parfois aussi en Belgique), on classe les partis politiques (groupes de gens qui ont les mêmes idées pour diriger un pays) sur une sorte de ligne allant de gauche à droite.

■ Les partis de droite pensent que les individus et les entreprises doivent avoir de grandes libertés pour agir comme ils veulent (diriger les entreprises par exemple). L'État ne doit pas trop intervenir. Selon eux, l'État gêne souvent le développement des entreprises. Or, ce sont elles qui créent les emplois. L'UMP (Union pour un mouvement populaire), le parti de Nicolas Sarkozy, est de droite.

■ Les gens de gauche trouvent que l'État doit demander de l'argent à ceux qui en ont le plus pour organiser des services pour tous (aider les moins riches à se soigner, à trouver un travail...). Pour eux, l'État doit réduire les inégalités entre les gens. Le PS (Parti socialiste) de François Hollande est de gauche.

■ Certains partis, comme le Mouvement démocrate de François Bayrou, se situent entre ces deux tendances.

■ À gauche et à droite se trouvent des partis aux idées plus extrêmes. On parle d'extrême droite (le Front national de Marine Le Pen par exemple) et d'extrême gauche (le Front de gauche de Jean-Luc Mélenchon).

Des candidats, des idées

Chaque candidat a un slogan (une phrase) qui résume ses idées. Exemples.

Nicolas Sarkozy (UMP). Son slogan est : « *La France forte* » (photo). Le président sortant s'affiche comme quelqu'un qui prend des décisions fortes pour protéger la France. Combattre l'insécurité en mettant en place plus de surveillance (aux frontières, dans les rues...) est particulièrement important pour lui. Il compte continuer dans cette voie s'il est élu. Le problème, c'est que ses actions pour plus de sécurité n'ont jusqu'ici pas limité la délinquance (ensemble des délits punis par la loi). On lui reproche aussi d'avoir dit que certains étrangers créent de l'insécurité dans le pays.

François Hollande (PS). Son slogan est : « *Le changement, c'est maintenant* ». François Hollande est le grand rival (concurrent) de Nicolas Sarkozy. En tant que socialiste, il tient à préserver la qualité du service public (services organisés par l'État auxquels tout le monde a droit). Il veut aussi que l'État intervienne pour relancer l'emploi, augmenter le pouvoir d'achat des gens.

François Bayrou (Mouvement démocrate). Son slogan est : « *La France*



solidaire ». Bayrou est attaché aux valeurs de solidarité (d'aide) et il veut renforcer le rôle de l'Union européenne (union de 27 pays d'Europe). **Marine Le Pen (FN).** Son slogan est : « *La voix du peuple, l'esprit de la France* ». Le FN (Front national) est un parti raciste qui dit que le chômage, l'insécurité et d'autres problèmes sont liés à la présence d'étrangers dans le pays. Marine Le Pen veut privilégier les Français par rapport aux étrangers.

Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche). Son slogan est : « *Place au peuple* ». Son parti réunit plusieurs partis de gauche. Il souhaite réduire les inégalités, mieux partager les richesses.

C'est quoi un sondage ?

Qui a le plus de chances parmi les 10 candidats de gagner l'élection présidentielle ? Durant les semaines qui précèdent (avant) le vote, des sociétés font des sondages (enquêtes) pour tenter de répondre à cette question.

Lors de la campagne présidentielle, des entreprises spécialisées dans les sondages font régulièrement un travail d'enquête pour savoir quel candidat aura le plus de voix.

Les enquêteurs demandent à un échantillon (une petite partie) de la population française pour qui ils ont l'intention de voter. Ils interrogent des hommes et des femmes, des jeunes et des plus vieux, des gens qui habitent en ville et des campagnards, des gens qui ont fait beaucoup d'études et d'autres qui en ont fait moins, des travailleurs, des retraités... Suivant les réponses, des spécialistes calculent, pour cha-



Pour qui les Français vont-ils voter ?

que candidat, le pourcentage de voix qu'il obtiendrait aux élections. Les chiffres d'un sondage comportent une marge d'erreur. C'est logique puisque l'on travaille sur une partie de la population. Si un candidat obtient 25 % d'intentions de vote dans un sondage où la marge d'erreur est de 3 %, cela veut dire qu'il aurait obtenu entre 22 % et 28 % d'intentions de vote si on avait interrogé toute la population visée.

Selon les différents sondages réalisés jusqu'ici, les 2 candidats qui devraient avoir le plus de succès le 22 avril sont Nicolas Sarkozy et François Hollande. Les candidats sont attentifs aux résultats des sondages qui leur donnent une idée de leur popularité. Mais ces enquêtes ne sont jamais qu'une photographie de l'avis des gens à un moment donné. Beaucoup de Français décident au dernier moment pour qui ils vont voter.



La France a eu des rois

Les Français n'ont pas toujours été dirigés par un président. Durant des siècles, le chef de l'État était un roi.

Aujourd'hui, la France est une république dirigée par un président. Dans une république, le président et les députés, chargés de voter les lois, sont élus par le peuple.

Du 5^e au 19^e siècle, la France a été dirigée par des rois. En presque 14 siècles, le pays a connu plus de 60 souverains. Clovis, qui a régné de 481 à 511, est considéré comme le premier roi de France. Louis-Philippe I^{er}, qui a occupé le trône de 1830 à 1848, est le dernier.

La plupart des rois de France sont des monarques (rois) absolus. Cela signifie qu'ils ont tous les pouvoirs et qu'ils décident de tout. Les rois et leur cour vivent dans de prestigieux châteaux. Beaucoup de ces demeures peuvent encore être visitées aujourd'hui : le palais du Louvre à Paris, commandé par François I^{er} et transformé en musée, ou le château de Versailles construit pour Louis XIV (14).

● 1789, la Révolution

L'an 1789 marque un tournant dans l'histoire de France. Le peuple se révolte contre l'autorité du roi, Louis XVI (16). La population ne supporte plus de vivre dans la misère et de payer de lourds impôts (taxes). Elle n'admet plus

que les nobles et le clergé (les hommes d'Église) aient des privilèges (des avantages).

Le 14 juillet 1789, le peuple s'empare de la prison de la Bastille à Paris, symbole de l'autorité royale. Les privilèges des seigneurs sont supprimés et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est proclamée. Elle garantit à tous liberté et égalité.

En 1791, une monarchie constitutionnelle se met en place. Cela signifie que le roi doit gouverner en respectant une Constitution (texte officiel qui dit comment le pays doit fonctionner et être dirigé). Mais Louis XVI veut redeve-

nir un chef absolu. En 1792, la République est proclamée et en 1793, le roi Louis XVI est guillotiné (on lui coupe la tête). C'est la fin de la monarchie absolue.

Jusqu'en 1848, la France connaîtra encore des rois, des consuls et même un empereur, Napoléon I^{er}. Leurs pouvoirs ne sont plus les mêmes que ceux des anciens rois.

C'est finalement après la révolte de 1848 que le dernier roi de France, Louis-Philippe, abdique (quitte le trône) et que le premier président de la République est élu. Il s'agit de Napoléon III, le neveu de l'empereur Napoléon. En

1852, Napoléon III se fait proclamer empereur. Son règne prend fin en 1870 et cette fois, la France en a fini pour de bon avec les rois et les empereurs.

● Les Républiques

Par la suite, la France va connaître plusieurs périodes appelées Républiques. Actuellement, on en est à la 5^e République. Elle a été instaurée (créée) en 1958. Chaque changement de république correspond à des modifications de l'organisation du pays et à des changements de Constitution. Vive la République ! Vive le président !



La place de la Bastille à Paris est souvent le théâtre de manifestations. Autrefois, s'élevait sur cette place la prison de la Bastille prise par le peuple le 14 juillet 1789.

Reporters/abaca/Alamy

REPÈRES

■ Cinq grandes dynasties (familles de rois) se sont relayées (succédé, suivies) à la tête de la France : les Mérovingiens (dynastie de Clovis), les Carolingiens (famille de Charlemagne), les Capétiens (famille d'Hugues Capet), les Valois, issus (venant) de Philippe VI (6) de Valois et les Bourbons qui est la dynastie d'Henri IV (5). Louis XIV (14) était un Bourbon.

■ La France a connu en tout 23 présidents de la République depuis 1848.

■ François Mitterrand est celui qui a exercé la présidence la plus longue. Il a accompli deux septennats (2 périodes de 7 ans) à la tête de la France : de 1981 à 1988 et de 1988 à 1995.

■ La présidence la plus courte a été exercée par Jean Casimir-Perier. Le 16 janvier 1895, il a démissionné (quitté) de son poste de président, 6 mois après avoir été élu.

Présidents célèbres

Les présidents de Gaulle et Mitterrand ont marqué la France.

Le général Charles de Gaulle (né en 1890 et mort en 1970) est connu pour sa grande force de caractère. Durant la Seconde Guerre mondiale (1940-1945), il dirige depuis Londres la résistance contre les forces allemandes qui occupent la France. Après la guerre, en 1945, il



devient chef du gouvernement provisoire français. Il voudrait changer le fonctionnement de la France mais n'y parvient pas. Il démissionne de son poste en 1946.

En 1958, le général de Gaulle est rappelé pour diriger le gouvernement afin de régler les problèmes que la France rencontre en Algérie (pays d'Afrique du Nord qui a appartenu à la France jusqu'en 1962). Il change la Constitution. Le nouveau texte renforce les pouvoirs du président de la République. La 5^e République est née. De Gaulle devient président de la République en 1958 et est réélu pour un second septennat (période de 7 ans) en 1965. Il démissionnera une nouvelle fois en 1969. Actuellement encore, beau-

coup d'hommes politiques français se disent inspirés par les idées de Charles de Gaulle.

● Le président Mitterrand François Mitterrand (né en 1916, mort en 1996) s'est engagé, comme le général de Gaulle, dans la résistance contre l'occupation allemande durant la Seconde Guerre mondiale. Mais en politique, Mitterrand s'oppose aux idées du général.

Dans les années 1970, Mitterrand parvient à rassembler autour de lui les partis de la gauche (définition page 3). En 1981, il est élu président de la République. C'est la 2^e fois qu'un président socialiste dirige la France (le premier était Vincent Auriol qui a été président de 1947 à 1954). Mitterrand est réélu pour



7 ans en 1988. Sous sa présidence, la peine de mort a été supprimée. Il est connu aussi pour être à l'origine de la rénovation (réparation) et de la construction de lieux consacrés au savoir et à la culture. C'est à Mitterrand que l'on doit, par exemple, la célèbre pyramide en verre du musée du Louvre à Paris.

Les symboles de la France

Comme tous les pays, la France a ses symboles (choses qui la représentent) officiels.

« Allons, enfants de la patrie, le jour de gloire est arrivé... », ces mots vous disent quelque chose ? Ce sont les premières paroles de « La Marseillaise », l'hymne national (musique ou chanson officielle d'un pays) de la France. La Marseillaise a été composée en 1792 par un officier français, du nom de Rouget de Lisle. À cette époque, la France était en guerre contre l'Autriche. Les soldats français adoptent cette chanson comme chant de marche. Ce chant de guerre a tellement de succès qu'il est repris par les révolutionnaires de Marseille. Il est déclaré chant national en 1795. En 1804, la Marseillaise est interdite. Elle redevient définitivement l'hymne national français en 1879.

● Marianne

Dans les lieux officiels français comme les mairies, sur les timbres, on peut voir un buste (une statue où l'on ne voit que la tête et une partie du corps) de femme. Elle est souvent coiffée d'un bonnet phrygien (bonnet porté par les esclaves qui se sont libérés dans la Grèce et la Rome anciennes). C'est Marianne. Elle symbolise les valeurs de la République française : liberté, égalité, fraternité.



Reporters/Loic

Ce prénom était très populaire dans les années 1700. Il est devenu un symbole de la République durant la Révolution française (qui a débuté en 1789) à cause d'une chanson. Certaines grandes actrices françaises ont servi de modèles à la création du buste de Marianne.

● Le 14 juillet

On entend la Marseillaise dans toute la France le 14 juillet, jour de la fête nationale. C'est la date anniversaire de la prise de la Bastille à Paris par les révolutionnaires, le 14 juillet 1789. La Bastille était une sorte de château qui servait de prison, notamment pour les opposants au pouvoir (ceux qui n'étaient pas d'accord avec les dirigeants d'un pays).

PLUS D'INFOS



Les présidents de la République par Michel Billioud.

Ce livre vient de paraître dans la collection « Les yeux de la découverte » chez Gallimard. Comme tous les livres de cette collection, il est fait pour les enfants. Il y a beaucoup d'illustrations et des textes simples et courts. On découvre le rôle du président, son évolution au fil du temps, ses obligations. Le livre dresse le portrait de chacun des 23 présidents que la France a connus depuis 1848. ■ Le site officiel de la France regorge de cartes, d'infos sur l'Hexagone et les territoires d'outre-mer.

www.france.fr

■ Le site vie-publique.fr est une mine de documentation pour tout savoir sur la manière dont fonctionne la France. Ce site est plutôt réservé aux adultes et aux enseignants.

www.vie-publique.fr

Textes : Rita Wardenier
Journal des Enfants
38, route de Hannut - 5004 Bouge
Tél. : 081/24 88 93
E-mail : redaction@lejde.be
Site : www.lejde.be